



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Procédures de gestion et évaluation de la stratégie de gestion : un guide succinct pour les gestionnaires

PARTOUT DANS LE MONDE, LES PÊCHERIES PASSENT À DES PROCÉDURES DE GESTION (MP, « management procedures »), également connues sous le nom de stratégies de pêche, qui sont élaborées et testées à l'aide de l'évaluation des stratégies de gestion (ESG). Pourquoi ? En effet, par rapport à la gestion traditionnelle de la pêche fondée sur l'évaluation des stocks, les procédures de gestion permettent d'obtenir des avis scientifiques plus clairs, de simplifier et d'améliorer l'efficacité du processus décisionnel, ainsi que de renforcer la stabilité et la prévisibilité de la pêche et du marché des produits de la mer. Les procédures de gestion prennent également mieux en compte les incertitudes du système, y compris celles liées au changement climatique, ce qui renforce la confiance dans la capacité des mesures de gestion à atteindre des objectifs à long terme. L'une des caractéristiques de l'élaboration d'une procédure de gestion est l'implication des parties prenantes, qui permet d'accroître l'inclusivité et la transparence du cadre de gestion et donc d'obtenir une plus grande adhésion de la part des utilisateurs. Cette implication des parties prenantes passe par une coordination étroite avec les gestionnaires de la pêche et une communication directe avec les scientifiques tout au long du processus. Nous allons donc examiner ici les aspects du processus d'élaboration de la procédure de gestion du point de vue d'un gestionnaire.

FINANCÉ PAR



ÉLÉMENTS DE LA PROCÉDURE DE GESTION POUR LES GESTIONNAIRES

Concept et responsabilité		Description	Enjeux pour les gestionnaires	Responsabilité des gestionnaires
Procédure de gestion	Procédure de gestion Responsable : Gestionnaires	Cadre fondé scientifiquement, convenu en amont, pour prendre des mesures de gestion de la pêche, telles que la fixation de limites de captures, dans le but d'atteindre des objectifs de gestion spécifiques. Également connue sous le nom de stratégie de pêche.	Fixe un cadre pour la prise de décision à long terme.	<ul style="list-style-type: none"> • Décider de l'élaboration d'une procédure de gestion. • Adopter des objectifs de gestion. • Sélectionner et adopter la procédure de gestion finale à partir d'un ensemble de procédures de gestion candidates proposées par les scientifiques. • Superviser la mise en œuvre de la procédure de gestion.
	Objectifs de gestion Responsable : Gestionnaires	Objectifs mesurables adoptés officiellement pour la pêche, tels que des stocks en bonne santé et un haut niveau de capture. Pour être opérationnels, les objectifs doivent respecter un calendrier et indiquer leur probabilité de réalisation.	Établissent la vision de la pêcherie sur différentes périodes, en fournissant la norme permettant d'évaluer les résultats de la procédure de gestion (et donc les critères de sélection de la procédure de gestion finale).	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des objectifs de gestion. • Veiller à ce que chaque objectif de gestion soit spécifique et mesurable, en précisant les délais et les probabilités de réalisation.
Objectifs de gestion	Points de référence Responsable : Scientifiques	Repères utilisés pour comparer l'état actuel d'un système de gestion de la pêche aux niveaux souhaités par les gestionnaires. Un point de référence peut représenter un niveau souhaitable (point de référence cible, PRC) ou indésirable (point de référence limite, PRL). Souvent définis dans les objectifs de gestion.	Guident la mesure de la réussite ou de l'échec du système de gestion en ce qui concerne la taille des stocks (points de référence fondés sur la biomasse) et/ou le niveau de pêche (points de référence fondés sur la mortalité par pêche).	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des points de référence cibles et des points de référence limites.
	Risque Responsable : Gestionnaires	La probabilité d'obtenir un résultat indésirable ou de ne pas atteindre le résultat souhaité.	Les niveaux de risque acceptables contribuent à rendre opérationnels les objectifs de gestion qui comprennent des points de référence et à informer les scientifiques sur les tests des procédures de gestion candidates.	<ul style="list-style-type: none"> • Convenir de seuils de risque acceptables en cas de dépassement du PRL ou de non-réalisation du PRC.
	Indicateur de performance Responsable : Scientifiques	L'expression quantifiée d'un objectif de gestion, utilisée pour évaluer dans quelle mesure les objectifs sont atteints. Par exemple, la moyenne des captures sur une période de 10 ans.	Chaque objectif de gestion doit être assorti d'au moins un indicateur de performance. Il s'agit de déterminer comment l'ESG appréciera les résultats de la procédure de gestion par rapport à chaque objectif.	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner, commenter, proposer de nouveaux indicateurs de performance et approuver les indicateurs de performance proposés par les scientifiques.
ESG	Évaluation de la stratégie de gestion (ESG) Responsable : Scientifiques	Un cadre informatique utilisé pour évaluer et comparer les résultats des procédures de gestion candidates par rapport aux objectifs de gestion spécifiés au préalable. Pour ce faire, l'ESG simule l'effet de la mise en œuvre des procédures de gestion candidates sur les stocks dans les conditions futures des stocks et de la pêcherie, en tenant compte d'une série d'incertitudes. Les résultats de l'ESG fournissent des informations sur la capacité probable des procédures de gestion candidates à atteindre les objectifs des gestionnaires dans un délai donné et face à l'incertitude des conditions environnementales et de la pêcherie.	Les résultats de l'ESG guideront la sélection de la procédure de gestion finale à adopter.	<ul style="list-style-type: none"> • Financer l'ESG.
	Modèle d'exploitation Responsable : Scientifiques	Un élément constitutif de l'ESG, représentant différentes hypothèses ou « incertitudes » sur les états possibles de la nature et les impacts de la pêcherie.	Il convient de sélectionner une procédure de gestion qui donne de bons résultats dans tous les modèles d'exploitation les plus plausibles (c'est-à-dire l'ensemble de référence) et qui peut également prendre en considération les résultats de modèles d'exploitation robustes moins plausibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des informations sur la dynamique de la pêcherie qui devraient être incluses dans les modèles d'exploitation (par exemple, la pêche INDNR potentielle). • Donner des conseils sur ce qu'il convient d'inclure dans l'ensemble de référence par rapport à la robustesse des modèles d'exploitation.

Concept et responsabilité		Description	Enjeux pour les gestionnaires	Responsabilité des gestionnaires
ESG	Conditionnement Responsable : Scientifiques	Processus d'adaptation du modèle d'exploitation aux données de la pêcherie afin que la pêcherie simulée reproduise la dynamique de la pêcherie observée sur l'eau.	Confirme que les modèles d'exploitation sont fiables et adaptés aux projections dans le cadre du processus d'ESG.	• Aucune
	Ajustement Responsable : Scientifiques	Modifie des options de la procédure de gestion de manière à ce qu'elles répondent toutes à une norme de performance unique et partagée (par exemple, sur un objectif d'état).	Permet de comparer les procédures de gestion entre elles. Si les options de la procédure de gestion répondent toutes, par exemple, à l'exigence d'un état des stocks minimum, l'ajustement permet une comparaison plus directe, et une optimisation, des résultats sur les autres objectifs, tels que le rendement.	• Accepter l'objectif d'ajustement.
Éléments de la procédure de gestion	Règles d'exploitation Responsable : Gestionnaires	Règles convenues en amont qui fixent les possibilités de pêche (les limites de capture, les limites d'effort, etc.) en fonction du niveau d'indicateurs sélectionnés pour l'état des stocks.	Il s'agit de la partie opérationnelle de la procédure de gestion.	• Fournir des informations sur les règles d'exploitation à tester.
	Programme de collecte de données Responsable : Scientifiques	Le plan de collecte des informations nécessaires à l'évaluation de l'état des stocks pour déterminer les règles d'exploitation et suivre les résultats de la procédure de gestion, y compris les circonstances exceptionnelles.	Si les données d'entrée ne sont pas spécifiées, la procédure de gestion ne sera pas exécutée de manière cohérente et risque de ne pas donner les résultats escomptés.	• Veiller à ce que la version finale de la procédure de gestion contienne des informations détaillées sur le programme de collecte des données/la stratégie de suivi (par exemple, quels indices d'abondance seront utilisés et comment ils seront normalisés, etc.)
	Indicateur de l'état des stocks Responsable : Scientifiques	Le processus empirique ou basé sur un modèle utilisé pour évaluer l'état des stocks à l'aide des données collectées afin d'orienter l'action de gestion de la règle d'exploitation dans le cadre de la procédure de gestion.	Comme pour la collecte de données, si la méthode de traitement des données pour fournir un indicateur de l'état des stocks n'est pas convenue au préalable, la procédure de gestion ne sera pas exécutée de manière cohérente et risque de ne pas donner les résultats escomptés. Si la méthode utilise un type de modèle d'évaluation des stocks, les règles d'exploitation et la procédure de gestion sont considérées comme « fondées sur un modèle ». Si la méthode découle directement de données telles que les indices d'abondance, les règles d'exploitation et la procédure de gestion sont dites « empiriques ».	• Veiller à ce que la procédure de gestion finale contienne des informations détaillées relatives à l'estimation de l'indicateur de l'état des stocks (par exemple, au moyen d'un modèle simplifié d'évaluation des stocks pour une procédure de gestion fondée sur un modèle).
	Protocole de circonstances exceptionnelles (PCE) Responsable : Scientifiques	Prévoit la réponse à des événements rares et imprévus qui n'ont pas été testés par l'ESG ou que la procédure de gestion ne prévoyait pas de gérer. Il identifie également le processus de détection de ces événements.	Prévoit des examens réguliers des résultats de la procédure de gestion lors de sa mise en œuvre et définit les mesures à prendre en cas d'anomalie ou de « circonstances exceptionnelles ».	• Réviser et approuver la liste des circonstances exceptionnelles proposées par les scientifiques. • Adopter un PCE, comprenant un organigramme sur la manière de réagir en cas de détection de circonstances exceptionnelles (par exemple, si les scientifiques estiment que ces circonstances exceptionnelles sont « importantes », réduire la pêche de 20 % et mettre à jour l'ESG).
	Calendrier de révision de la procédure de gestion Responsable : Gestionnaires	Décrit comment les résultats de la procédure de gestion seront évalués au cours de la mise en œuvre, en incluant éventuellement un calendrier pour la réalisation d'une évaluation des stocks « bilan de santé », d'une évaluation approfondie de la réalisation des objectifs de gestion, et/ou d'une révision/d'un reconditionnement de l'ESG.	Même une fois adoptée, la procédure de gestion n'est pas figée. Les gestionnaires auront fréquemment l'occasion (par exemple, tous les 5 à 10 ans) de réfléchir à la réussite de la procédure de gestion et de la corriger, le cas échéant.	• Accepter la portée et le calendrier de la révision de la procédure de gestion. • Prendre en compte les résultats des révisions et y répondre de manière appropriée.

CATÉGORIES D'OBJECTIFS DE GESTION*

Catégorie	Mesure	Exemple
État	Probabilité d'atteindre le résultat souhaité (par exemple, point de référence cible)	Il devrait y avoir une probabilité de 60 % ou plus de se trouver dans le quadrant vert du graphique de Kobe ($B \geq BRMD$ et $F < FRMD$) chaque année au cours de la période de projection de 30 ans.
Sécurité	Probabilité d'obtenir un résultat indésirable (par exemple, dépassement du point de référence limite)	La probabilité d'un dépassement du point de référence limite ($15 \% * B0$) doit être inférieure ou égale à 10 % chaque année au cours de la période de projection de 30 ans.
Rendement	Possibilités de pêche, y compris les captures ou l'effort	Optimiser les captures à court terme (1-5 ans), moyen terme (6-15 ans) et long terme (16-30 ans).
Stabilité	Évolution de la pêche autorisée au fil du temps	Toute modification du total des captures autorisées entre deux périodes de gestion consécutives ne doit pas dépasser 15 %.
Abondance	Le taux de capture comme indicateur de l'abondance et de la rentabilité de la pêcherie	Maintenir les captures par unité d'effort de la pêcherie à la palangre à un niveau supérieur à celui de 2020.
Écosystème	Impact sur les autres espèces et l'environnement au sens large	La sélectivité globale des pêcheries devrait garantir que le rendement au RMD et le SSB au RMD soient identiques aux valeurs des années 2000.

*Les exemples représentent l'une des nombreuses options possibles. Les paramètres, les probabilités et les périodes peuvent varier considérablement d'un stock à l'autre.

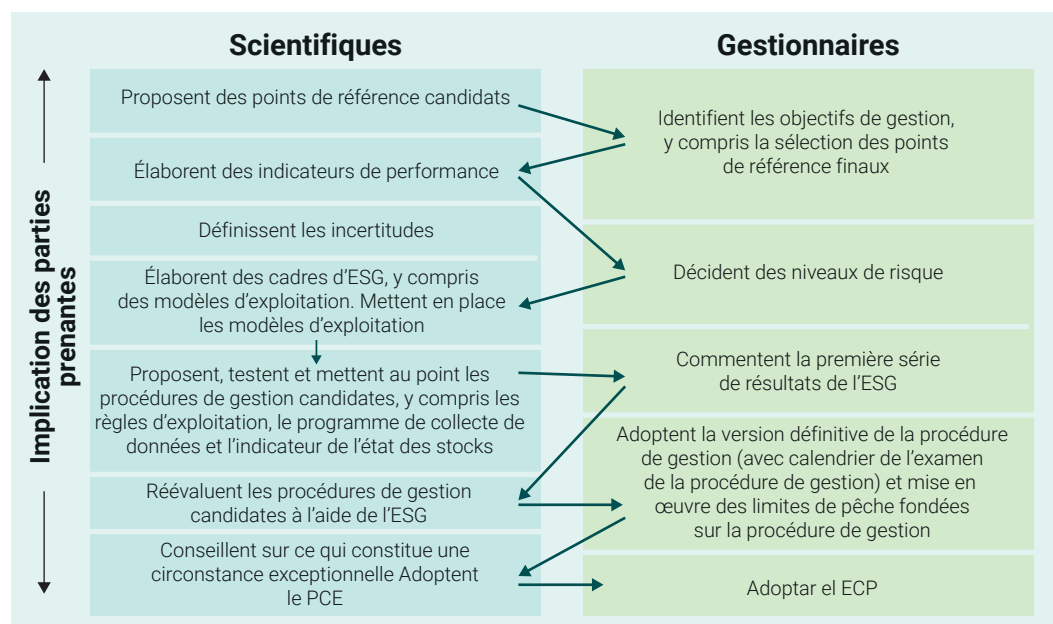


Figure 1. Organigramme général du processus d'élaboration de la procédure de gestion, montrant les échanges itératifs entre les scientifiques et les gestionnaires, avec l'implication des parties prenantes tout au long du processus. L'ordre des étapes est flexible et il est possible que certaines d'entre elles doivent être revues en fonction de l'évolution des perspectives.



Banc de thons blancs

David Itano @ISSF



WWW.HARVESTSTRATEGIES.ORG

CONTACTO: info@harveststrategies.org

 [@hrvststrategies](https://twitter.com/hrvststrategies)

 THE OCEAN
FOUNDATION